

Compte-rendu de la réunion de quartier de l'Heurtebise Lundi 25 septembre 2017

Présent(e)s :

Monsieur Bernard DELABY – Maire d'Haubourdin, vice-président de la M.E.L
Monsieur Antoine CERVEAUX – Adjoint au Maire
Madame Françoise CORNEILLIE – Conseillère municipale déléguée
Monsieur Frédéric LENFANT – Directeur des services techniques d'Haubourdin
Monsieur Robin VANOVERSCHELDE – Technicien voirie de la M.E.L
Monsieur Frédéric DECANter – Chef de la Police municipale
Monsieur Éric WROBEL – Commandant de Police Nationale
Monsieur Tanguy FLAMENT – société Cabre
Monsieur David DHEILLY – société Cabre
Monsieur Éric FOULON – société Partenord Habitat
Madame LEGROUX – société Partenord Habitat
Monsieur Teddy HELIN – Chargé de mission de la ville d'Haubourdin
+ 30 habitants de la commune d'Haubourdin

Lieu de la réunion : Salle de la PMI, rue du Capitaine Haezebrouck, 59320 Haubourdin

Ordre du jour : Séance de questions / réponses portant sur :

- 1) La fin des travaux de voirie
- 2) Le civisme et la sécurité
- 3) La société Partenord Habitat
- 4) Questions diverses...

À l'attention de Monsieur le Maire et des autres intervenants, plusieurs interrogations et / ou remarques ont été formulées directement par les habitants le soir de la réunion

→ Les principales questions et réponses sont les suivantes :

1) Fin des travaux concernant la voirie :

La Métropole Européenne de Lille et la ville d'Haubourdin ont réalisé sur le quartier de l'Heurtebise de nombreux travaux visant à agrémenter le quotidien des habitants, en répondant de manière concrète aux besoins de ceux-ci.

Cela s'est traduit notamment par :

- La réalisation de 150 places de parking sur l'ensemble du quartier.
- La rénovation des trottoirs et des voiries.
- Les câbles aériens ont été supprimés, au bénéfice de la méthode dite « par enfouissement ».
- La modernisation de l'éclairage public.
- ...

- « *Un problème a été constaté au niveau des garages situés au croisement de la rue Lalo Delzenne et la rue Pierre et Marie Curie. En effet, il est difficile de sortir les véhicules des garages à cause du manque de place pour manœuvrer. Est-il possible de remédier à cette situation ?* »

Réponse : Monsieur Vanoverschelde a pris note de cette remarque pour étudier les solutions envisageables.

- « *Pourriez-vous intervenir au niveau de la rue Jean de la Fontaine, car un câble électrique est détendu et à portée de main ?* »

Réponse : L'information sera transmise aux services techniques de la ville.

- « *Est-il possible de planter davantage d'arbres dans le quartier, comme au niveau de la rue Jean de la Fontaine ?* »

Réponse : L'information sera transmise aux services techniques de la ville.

2) Le civisme et la sécurité :

- « *Nous constatons des problèmes d'incivilité en nette progression sur l'ensemble du quartier (insultes, dégradations, déchets, rodéos, trafics...). Quelles mesures concrètes pouvez-vous apporter pour lutter efficacement contre ces phénomènes ?* »

Réponse : Lutter contre les incivilités est difficile. Monsieur le Maire rappelle que la sécurité est l'affaire de tous et encourage les habitants témoins de ces méfaits à contacter systématiquement les forces de l'ordre au numéro 17.

Il précise également que les forces de l'ordre font de leur mieux pour remédier à ces exactions dans le quartier et sur l'ensemble de la commune.

De plus, Monsieur Decanter et Monsieur Wrobel mettent un point d'honneur à dénoncer, les propos selon lesquels prévenir la Police ne sert à rien. En effet, même si aucune intervention directe n'est déclenchée suite à un appel au numéro 17, celui-ci sera comptabilisé.

Plus ces actes d'incivilité seront dénoncés auprès des autorités compétentes, plus la municipalité aura de légitimité à demander des moyens supplémentaires pour renforcer la sécurité de ses habitants sur l'ensemble du quartier.

- « *Rue Dusotoit : cette rue entièrement rénovée est propice aux excès de vitesse malgré l'instauration d'une zone 30. Est-il possible de remédier à cela ?* »

Réponse : Monsieur Vanoverschelde prend note de cette remarque afin d'étudier les solutions envisageables.

- « Concernant la toute nouvelle Place aux abords de la rue Thirion et Ferron : en l'état celle-ci risque à tout moment une occupation illégale si aucun dispositif n'est installé pour en bloquer son accès. Pourriez-vous faire le nécessaire ? »

Réponse : L'information sera transmise aux services concernés.

- « Des dégradations au niveau de la palissade séparant la piscine municipale de la rue Jean de la Fontaine sont constamment réitérées. Comment faire cesser ces actions ? »

Réponse : La Police Municipale est bien consciente de cette situation et va renforcer dans la mesure du possible ses patrouilles dans ce secteur.

Monsieur le Maire insiste de nouveau auprès des habitants témoins de ces méfaits pour qu'ils contactent systématiquement les forces de l'ordre.

3) La société Partenord Habitat :

- « Des problèmes d'entretien des espaces verts appartenant à la société Partenord Habitat ont été constatés (exemple : derrière la friterie « Un coin de Paradis », les arbres ne sont pas taillés, présence de déchets...). Est-il possible que cette société face le nécessaire ? »

Réponse : Monsieur Foulon et Madame Legroux ont conscience de ces problèmes et ont prévu d'y remédier très prochainement. Toutefois, ils nous informent qu'un désaccord subsiste au niveau du devis, entre la société Partenord Habitat et le prestataire de services.

Une fois un terrain d'entente trouvé entre ces deux sociétés, l'entretien des espaces verts pourra débuter.

- « Nous constatons de nombreux problèmes d'éclairage au sein des garages de la société Partenord Habitat, situés aux abords de la rue Jean de la Fontaine. Des réparations sont-elles prévues ? »

Réponse : Monsieur Foulon et Madame Legroux ont bien pris note de cette information, et feront remonter celle-ci pour programmer une intervention dans les plus brefs délais.

- Certains locataires de la société Partenord Habitat ont signalé au cours de cette réunion, des problèmes d'isolation de leur logement. Ils souhaitent que des travaux d'isolation soient effectués afin de remédier à ces situations...

Réponse : Monsieur Foulon et Madame Legroux ont également bien pris note de cette information, mais nous informent qu'il n'est pour le moment pas prévu de réaliser des travaux de ce genre, au sein de ses habitations.

- *Certains locataires de la société Partenord Habitat rencontrent des problèmes de rats et autres nuisibles dans leur logement et ont exprimé le souhait que cette dernière intervienne pour résoudre ces situations...*

Réponse : La société Partenord Habitat a conscience de ces problèmes de rats et agit dans la limite de ce qui lui est autorisé de faire (parties communes...). En effet, celle-ci ne peut pas intervenir directement dans les logements des résidents, sauf au niveau des ventilations pour prévenir et / ou lutter contre certains insectes nuisibles.

Cela implique donc que l'éradication des nuisibles au sein même des habitations, reste à la charge des locataires.

Toutefois, Monsieur le Maire précise que la commune se mobilise pour faire face à ces désagréments, notamment par la distribution de raticide et d'interventions au niveau du réseau d'assainissement avec l'aide de la MEL.

4) Questions diverses...

- *« Un arbre cache la visibilité des panneaux de signalisation rue Sadi Carnot. Pourriez-vous faire le nécessaire ? »*

Réponse : L'information sera transmise aux services techniques de la ville.

- *« Nous constatons des problèmes liés aux dépôts de nourriture sur l'espace public à destination des chats, des pigeons... Ceux-ci attirent les rats et autres nuisibles. Comment faire pour dissuader ou sanctionner les personnes qui ont recours à ces pratiques ? »*

Réponse : Monsieur le Maire va étudier les différentes possibilités avec les membres de l'équipe municipale.

- *Des habitants ont formulé le souhait d'implanter des poubelles dans le quartier et plus précisément au niveau de la rue Ernest Delzenne...*

Réponse : L'information sera transmise aux services concernés.

- *Certains habitants ont constaté que l'éclairage public s'allumait trop tôt dans certaines zones du quartier...*

Réponse : Monsieur le Maire va également étudier des possibilités pouvant être envisagées pour remédier à cela.